



Mémoire d'Entente
sur la conservation des
oiseaux de proie migrateurs
d'Afrique et d'Eurasie

22 février 2016

Original: Anglais

Charte de projet

Plan d'action multi-espèces de la CMS pour la conservation des vautours d'Afrique-Eurasie (PAME Vautours)

Mission

Rassembler des représentants des États de l'aire de répartition, des partenaires et des parties intéressées pour élaborer Un Plan d'action multi-espèces visant à conserver les vautours d'Afrique-Eurasie (PAME Vautours) qui sera soumis à la 12^{ème} Session de la Conférence des Parties (COP12) à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) prévue en octobre 2017.

But et objectifs

Le but général consiste à élaborer un Plan d'action stratégique détaillé pour la conservation couvrant l'ensemble des aires de répartition géographique de 15 vautours migrateurs de l'Ancien Monde afin de promouvoir des actions concertées, en coopération et coordonnées pour:

- (1) Mettre rapidement fin au déclin actuel des populations de toutes les espèces visées par le PAME Vautours;
- (2) Renverser les tendances récentes observées dans les populations afin de ramener l'état de conservation de chaque espèce à un niveau favorable; et
- (3) Formuler des lignes directrices pour la gestion de la conservation applicables à tous les États de l'aire de répartition couverts par le PAME Vautours.

Contexte

Les oiseaux migrateurs représentent l'un des éléments essentiels de la biodiversité du monde. Ils sont présents dans tous les écosystèmes terrestres et marins de la planète et sont adaptés aux habitats naturels et artificiels. Les espèces d'oiseaux migrateurs sont exposées à diverses menaces, tant naturelles qu'anthropiques dans leurs cycles annuels et le long de leurs voies de migration. En conséquence, une partie importante des espèces migratrices sont en déclin, et certaines d'entre elles sont de plus en plus menacées d'extinction. Outre la beauté exceptionnelle et la variété de ces espèces, elles fournissent aussi une vaste gamme de services écosystémiques. Grâce à leur connectivité multidimensionnelle, elles jouent un rôle spécial comme espèces clés écologiques et indicateurs des liens existants entre les écosystèmes et les changements écologiques. Chacun s'accorde à reconnaître que la réalisation complète du cycle annuel de ces oiseaux dépend très largement des actions nationales qui peuvent être appuyées et renforcées par la coopération internationale. Assurer leur conservation partout dans le monde est l'un des volets importants de la Convention sur les espèces migratrices (CMS).



Mémoire d'Entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie

Bureau de la Convention des espèces migratrices - Abu Dhabi • Programme de Nations Unis pour l'environnement
c/o Environment Agency - Abu Dhabi • BP 45553 • Abu Dhabi • Emirats arabes unis
T +971 2 6934 437 • F +971 2 4997 252 • cmsoffice.ae@cms.int • www.cms.int/raptors/fr



Résolution 11.14 de la CMS Le « Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration » a été adopté à la 11^{ème} Session de la Conférence of the Parties (COP11) en novembre 2014. Il vise à réunir dans un seul Programme de travail toutes les actions importantes requises pour favoriser la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats partout dans le monde. Ce programme de travail définit et promeut la mise en œuvre d'activités aux niveaux national et international qui contribueront à une amélioration de l'état des oiseaux migrateurs et de leurs habitats dans le monde entier.

Le mandat pour l'élaboration d'un Plan d'action international multi-espèces visant à conserver les espèces migratrices de vautours d'Afrique-Eurasie a été mis en place au titre de l'Action 9 de la Résolution 11.14 de la CMS, sous la section relative aux actions de conservation par espèce qui cherche à "[...] promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des plans d'action par espèce pour les espèces prioritaires, conformément aux priorités de la CMS pour les actions concertées et en coopération, y compris: [...] d) tous les vautours de l'Afrique-Eurasie (sauf le Palmiste africain (*Gypohierax angolensis*) par le biais du Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs (MdE Rapaces) ». La Résolution 11.14 reconnaît également à la fois le Groupe de spécialistes des vautours de la CSE/UICN et BirdLife International comme des entités collaboratrices.

À la deuxième Réunion des Signataires (MoS2) du MdE Rapaces tenue en Norvège en octobre 2015, les Signataires ont formellement reconnu tous les vautours de l'Ancien Monde (sauf le Palmiste africain) comme espèces migratrices et les a inscrites au Tableau 1 de l'Annexe 3 du MdE Rapaces. En outre, le Groupe consultatif technique (GCT) a été chargé d'apporter un appui à l'Unité de coordination en facilitant l'élaboration du PAME Vautours.

Vautours – avantages, état et menaces

Les vautours fournissent des services écosystémiques très importants en nettoyant les carcasses et d'autres déchets organiques dans l'environnement: ce sont les éboueurs de la nature et cela se solde par des avantages économiques importants. Selon certaines études, dans les zones où il n'y a pas de vautours, il faut trois ou quatre fois plus de temps pour que les carcasses se décomposent, ce qui a de lourdes conséquences pour la propagation des maladies tant chez les animaux sauvages que parmi les animaux domestiques et augmente le risque pathogène chez les humains. En outre, les vautours revêtent une valeur culturelle spéciale dans de nombreux pays, y compris dans l'histoire, avec par exemple Nekhbet, déesse dans la mythologie de l'ancienne Égypte.

L'état des vautours dans la Liste rouge de l'UICN a subi des changements radicaux ces dernières années: à la fin d'octobre 2015, la majorité des espèces étaient classées comme « en danger critique d'extinction ». La raison principale en est le déclin très marqué des populations provoqué par l'empoisonnement (intentionnel ou non). Le rapide déclin de la population de trois espèces en Inde et ailleurs en Asie durant les années 1990 a été attribué principalement à un médicament vétérinaire appelé Diclofenac. En Afrique, la menace d'empoisonnement s'est aggravée ces dernières années en raison de trois grands facteurs, qui ont tous un rapport avec les carcasses traitées avec des substances hautement toxiques: conflits avec les carnivores dus aux risques perçus par les humains, y compris pour leur propre bétail; les braconniers qui visent activement les vautours pour leur empêcher de révéler leurs activités aux gardiens en planant au-dessus des éléphants et des rhinocéros abattus illégalement; et la collecte délibérée de vautours pour le commerce illicite et l'utilisation de médicaments traditionnels et aussi pour satisfaire les superstitions, en particulier dans certaines contrées de l'Afrique sub-saharienne. Grâce à des efforts de conservation intensifs, les populations de certains vautours se sont rétablies dans quelques régions d'Europe, mais le fait que le Diclofenac a été récemment autorisé à la vente dans l'Union européenne préoccupe toujours.

Des études récentes des déplacements des vautours menées à l'aide de la télémétrie par satellite ont montré les vastes déplacements cycliques entrepris par ce groupe d'espèces. En conséquence, des actions de conservation ne peuvent être efficaces que si elles sont mises en œuvre au niveau des voies

de migration, ce qui nécessite une approche large et l'engagement de tous les États de l'aire de répartition. Parmi les autres menaces, il faut citer la perte d'habitats, la moins grande disponibilité d'aliments, la fragmentation des populations restantes, les perturbations humaines, les collisions avec les éoliennes et l'électrocution par les lignes électriques.

L'échelle et l'ampleur du déclin des populations de vautours en Afrique n'a été révélé que récemment et l'on parle maintenant de « crise des vautours en Afrique ». Cela a été un facteur clé qui a porté la communauté internationale à reconnaître rapidement l'urgence de mettre en place un PAME Vautours.

Portée – espèces et couverture géographique

Le PAME Vautours couvrira 15 des 16 espèces classées comme vautours de l'Ancien Monde (inscrits à l'Annexe I). Le Palmiste africain est exclu car il n'est pas considéré comme un migrateur, et n'est pas forcément charognard, aussi pense-t-on qu'il est beaucoup moins menacé d'empoisonnement. De plus, sa population est considérée stable (en l'absence de preuves d'un déclin important ou de graves menaces).

Selon une première estimation, 124 États de l'aire de répartition (énumérés à l'Annexe II) accueillent des populations d'une ou de plusieurs espèces de vautours d'Afrique-Eurasie et devraient donc être inclus dans la zone géographique du PAME Vautours. L'Annexe III donne des détails de l'état de menace selon l'UICN et de la zone géographique pour chacune des espèces qui seront couvertes par le PAME Vautours.

Cadre organisationnel

Pour accomplir la tâche très difficile que représente l'élaboration du PAME Vautours dans les délais fixés par les Parties à la CMS, l'Unité de coordination prévoit de mettre en place le cadre organisationnel suivant:

Groupe de travail sur les vautours d'Afrique-Eurasie (GT Vautours) – les membres seront nommés par les États de l'aire de répartition, les partenaires et les acteurs intéressés. Un maximum de 30 représentants sélectionnés dans le GT Vautours constituera un **Groupe de pilotage sur les vautours** (GP sur les vautours) chargé de faire avancer les principales activités. Trois **Coordonnateurs régionaux** seront établis couvrant l'Afrique, l'Asie (sauf l'Asie centrale) et l'Europe (y compris l'Asie centrale), qui devraient accueillir trois **Ateliers régionaux de planification d'actions** (un par région). Un **Atelier de planification d'actions visant les voies de migration** est prévu (probablement début 2017) afin d'assurer un regroupement effectif des trois composantes régionales en un seul PAME Vautours. Indépendamment des membres du GT sur les vautours, tous les États de l'aire de répartition, les partenaires et les acteurs intéressés seront formellement consultés aux étapes clés durant la période d'élaboration du PAME Vautours, notamment pour leur demander de contribuer directement aux composantes régionales du plan global.

Groupe de travail sur les vautours d'Afrique-Eurasie

Le GT Vautours est créé sous les auspices de l'Unité de coordination du MdE Rapaces, avec la collaboration du Secrétariat, du Groupe de spécialistes des vautours de la CSE/UICN et de BirdLife International. Le but est de créer un mécanisme efficient et efficace permettant une communication interactive avec tous les États de l'aire de répartition, les partenaires et les acteurs intéressés, afin d'assurer la préparation et la mise au point définitive d'un PAME Vautours détaillé et bénéficiant d'un large soutien, applicable à toutes les espèces et dans tous les pays à travers leurs aires de répartition respectives.

Membres du Groupe de travail

Étant donné que le PAME Vautours couvre trois continents, le but est d'établir un groupe de travail inclusif. Les États de l'aire de répartition, les partenaires et les acteurs intéressés sont invités à présenter des candidats, plus particulièrement les pays qui accueillent les noyaux de populations restantes d'une ou de plusieurs espèces de vautours et ceux qui ont des connaissances spécialisées et une expertise considérées nécessaires pour l'élaboration du PAME Vautours. Il est prévu que le GT communiquera principalement par voie électronique, mais les membres seront aussi invités à participer à un Atelier régional de planification d'actions couvrant leurs régions respectives.

Rôles et responsabilités des membres du Groupe de travail sur les vautours

- Agir en tant que « champion » qui sait promouvoir la conservation des vautours migrateurs d'Afrique-Eurasie.
- Établir un réseau de contacts nationaux (et dans certains cas régionaux) pour assurer une communication interactive qui facilitera l'engagement le plus vaste possible en faveur de l'élaboration du PAME Vautours. S'agissant des représentants gouvernementaux, cela devrait comprendre les points focaux d'autres Accords multilatéraux sur l'environnement (par exemple, CDB, CITES).
- Communiquer activement avec l'Unité de coordination du MdE rapaces, du GP et du Coordonnateur régional compétent, y compris en répondant aux demandes en temps voulu.
- Diriger l'exécution des tâches clés, selon les indications du GP.
- Prendre une part active aux activités de collecte de fonds à l'appui de l'élaboration (et de la mise en œuvre) du PAME Vautours.
- Encourager et faciliter des actions locales et nationales (et dans certains cas régionales) à l'appui de l'élaboration du PAME Vautours et d'activités de conservation plus vastes (par exemple, enquêtes, évaluations des menaces, actions de conservation, etc.).

Groupe de pilotage sur les vautours (GP)

Un maximum de 30 membres du Groupe de travail sur les vautours seront invités à faire partie du Groupe de pilotage sur les vautours (GP sur les vautours). Outre qu'ils s'acquitteront des rôles décrits ci-dessus, les membres du Groupe de pilotage seront chargés de diriger et de faire avancer des tâches spécifiques au nom du groupe. Des contributions supplémentaires comprendront aussi la participation aux réunions (normalement par téléconférence) du GP sur les vautours et un soutien plus actif au Coordonnateur régional compétent.

La composition proposée du GP sera basée sur la liste ci-dessous, qui pourra par la suite être modifiée par le GP, le cas échéant.

- Président et Vice-président – à élire à la première Réunion de GP sur les vautours
- Secrétariat – à fournir par l'Unité de coordination du MdE Rapaces
- Trois coordonnateurs régionaux – à identifier ou à recruter
- Représentants de:
 - Afrique (australe, de l'Est, de l'Ouest et du Nord)
 - Asie (sauf Asie centrale)
 - Europe (y compris Asie centrale)
 - Secrétariat de la CMS
 - Conseil scientifique de la CMS
 - Secrétariat de la CITES
 - Groupe de spécialistes des vautours de l'UICN
 - Groupe de travail de la CMS sur la prévention de l'empoisonnement
 - Groupe spécial sur l'énergie de la CMS
 - BirdLife International

D'autres ONG partenaires clés (par exemple, le Peregrine Fund, Vulture Conservation Foundation, etc.)

[Expert du braconnage - par exemple, provenant du Groupe de spécialistes de l'UICN]

Rôles et responsabilités

Président / Vice-président du GP sur les vautours

- Le Président assume la responsabilité générale du GP et de la présentation de la version finale du PAME Vautours à la COP12 de la CMS appuyé par le Vice-président. Le Vice-président peut remplacer le Président (la Présidente) si il/elle est dans l'impossibilité de participer à une réunion.
- Établir l'ordre du jour des réunions, en consultation avec l'Unité de coordination.
- Proposer des dates pour les réunions et conduire les réunions (y compris en ligne) du GP et faciliter les événements associés, avec l'appui de l'Unité de coordination.
- Se tenir informé(e) de toutes les phases et de toutes les composantes nécessaires pour l'élaboration du PAME Vautours et donner des orientations au GP, à l'Unité de coordination et aux Coordonnateurs régionaux, selon les besoins.
- Veiller à ce que les délais soient respectés pour les actions déléguées aux membres (et autres collaborateurs) du GP.
- Revoir les projets de documents du Groupe de travail selon les besoins.

Unité de coordination du MdE Rapaces – Secrétariat pour le GP sur les vautours

- Faire office de Président/Vice-président jusqu'à la première Réunion (quand les candidats seront élus pour remplir ces rôles).
- Préparer et faciliter un soutien administratif, logistique et autre afin d'aider au bon fonctionnement du GP, du Groupe de travail et aux activités menées par les Coordonnateurs régionaux.
- Recruter et gérer le Coordonnateur régional pour l'Europe (y compris Asie centrale) qui fera également office de Coordonnateur principal chargé de superviser et d'harmoniser les contributions au PAME Vautours des deux autres régions.
- Instaurer des liens directs avec les États de l'aire de répartition, les partenaires et d'autres parties, en étroite collaboration avec le GP et les Coordonnateurs régionaux.
- Préparer des documents d'information et rédiger des rapports d'activité en conformité avec les modalités d'établissement de rapport de la CMS (voir ci-dessous).

Coordonnateurs régionaux pour le PAME Vautours

Un mandat détaillé pour les trois Coordonnateurs régionaux et pour les tâches supplémentaires du Coordonnateur principal figure à l'Annexe IV.

Grandes lignes de l'approche et principales étapes

- L'Unité de coordination invitera tous les États de l'aire de répartition (Annexe II), les partenaires et les acteurs intéressés à présenter les candidatures de personnes qui seront représentants au sein du GT.
- Sur la base de la composition proposée détaillée plus haut, l'Unité de coordination choisira un maximum de 30 représentants qui siégeront au sein du GP, pour approbation ou modification, si nécessaire, par le GP.
- L'Unité de coordination convoquera une première réunion du GP afin de rapprocher les membres du groupe, d'élire un Président/Vice-président, d'élaborer un plan de travail et de définir les étapes suivantes.
- Trois Coordonnateurs régionaux seront nommés, couvrant l'Afrique, l'Asie (sauf l'Asie centrale) et l'Europe (y compris l'Asie centrale). Le Coordonnateur régional pour l'Europe sera recruté et géré par l'Unité de coordination, et fera également office de Coordonnateur principal chargé de

- superviser l'harmonisation des contributions des trois régions au PAME Vautours.
- Les Coordonnateurs régionaux dirigeront la collecte et la compilation des informations nécessaires pour la mise au point de trois composantes régionales du PAME Vautours, y compris l'organisation d'un atelier de planification d'actions pour chaque région avant la fin de 2016.
- Un atelier final de planification d'actions visant les voies de migration devrait avoir lieu début 2017 pour harmoniser et regrouper les trois contributions régionales dans un projet de Plan d'action multi-espèces global pour les vautours.
- Le projet de PAME Vautours sera transmis pour observations par l'Unité de coordination à tous les États de l'aire de répartition, aux partenaires et autres acteurs intéressés.
- Les observations seront recueillies par le Coordonnateur principal, avec la collaboration des deux autres Coordonnateurs régionaux, pour préparer une version finale du PAME Vautours qui sera soumise à l'approbation du GP.
- La date limite pour la soumission au Secrétariat de la CMS de la version finale du PAME Vautours, assortie d'un projet de Résolution pour la COP12 de la CMS, est le 31 juillet 2017.
- Les documents pour la 1^{ère} réunion du GP seront produits en anglais seulement. Lors de cette réunion, le groupe décidera de produire ou non ces documents dans une ou plusieurs autres langues de travail dans l'avenir.
- L'élaboration du PAME Vautours se fera selon les protocoles éprouvés de l'Accord sur les oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie (AEWA) pour la préparation de Plans d'action internationaux par espèce.

Problèmes à résoudre

Les principaux problèmes à résoudre pour élaborer le PAME Vautours comprennent:

- La très vaste portée géographique de la tâche à laquelle s'ajoute la variété des menaces locales et régionales;
- le besoin d'un appui gouvernemental et politique large à travers les plus de 100 États de l'aire de répartition;
- les importantes lacunes dans les connaissances pour ce qui est de l'état des populations et des principales menaces, en particulier concernant les espèces présentes en Afrique;
- l'importance de s'assurer la participation d'une gamme large et représentative d'acteurs intéressés; et
- la nécessité d'obtenir des ressources financières importantes et des contributions en nature pour élaborer et surtout mettre en oeuvre le Plan d'action multi-espèces pour la conservation des vautours.

Valeur ajoutée découlant de l'élaboration d'un PAME Vautours

- Convenir d'actions prioritaires entre les États de l'aire de répartition et les parties intéressées;
- Assurer le partage des connaissances et de l'expérience entre régions et espèces;
- Promouvoir des actions concertées, en coopération et coordonnées;
- Renforcer l'efficacité en créant des synergies et en évitant de « réinventer la roue »;
- Donner à la question une place plus importante dans l'agenda politique international;
- Sensibiliser le public partout dans le monde, notamment dans les États de l'aire de répartition;
- Attirer des donateurs et des bailleurs de fonds privés (y compris en élaborant des propositions de projets multilatéraux).

Financement

Grâce à la générosité ininterrompue de l'Agence pour l'environnement – Abou Dhabi, au nom du Gouvernement des Émirats arabes Unis, l'Unité de coordination du MdE Rapaces est en mesure de fournir des services de secrétariat au Groupe de travail sur les vautours et les fonds nécessaires pour recruter et gérer le Coordonnateur régional consultant pour l'Europe (y compris l'Asie centrale). Une

aide en nature substantielle a déjà été offerte par BirdLife International et la Société royale pour la protection des oiseaux (Royal Society for the protection of Birds - RSPB – BirdLife Royaume-Uni) qui ont fourni des coordonnateurs régionaux pour l’Afrique et l’Asie respectivement.

Toutefois, il reste à combler le déficit de financement afin que le PAME Vautours puisse être mené à bien dans les délais. Un financement est nécessaire pour trois composantes clés, à savoir : honoraires des consultants, l’accueil des ateliers (y compris les frais liés aux lieux de réunion, et les frais de voyage et d’hébergement des délégués invités) ainsi que les coûts de conception et de production (y compris les traductions) associés au Plan d’action multi-espèces pour les vautours dans sa version finale. Il est prévu que le Président/Vice-président, avec l’appui de l’Unité de coordination, contactera directement par lettre les gouvernements des États de l’aire de répartition et d’autres bailleurs de fonds potentiels.

Toutes les organisations et tous les individus qui soutiennent la conservation des vautours, qu’ils participent ou non directement à l’élaboration du PAME Vautour, sont instamment invités à contribuer aux efforts de collecte de fonds coordonnés afin de faire face à la crise à laquelle est actuellement confronté ce groupe d’oiseaux d’une importance fondamentale.

Calendrier et étapes clés

On propose un calendrier indicatif qui tient compte des délais d’exécution généraux établis par la Résolution 11.14 de la CMS.

Élaboration du PAME Vautours	Mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Activités 2016												
Consultations pour élaborer un concept et une charte de projet												
Création d’un Groupe de travail (GT) et d’un Groupe de pilotage (GP) sur les vautours												
Organisation de téléconférences régulières du GP												
Identification et recrutement des 3 Coordonnateurs régionaux												
Élaboration de projet de composantes régionales pour le PAME												
Atelier de planification d’actions 1 (Asie) – Date à confirmer							?	?	?	?		
Atelier de planification d’actions 2 (Europe) – Date à confirmer							?	?	?	?		
Atelier de planification d’actions 3 (Afrique) – 17-21 octobre												
Première version du projet de PAME Vautours élaborée et diffusée												
Activités 2017												
Organisation de téléconférences régulières du GP											?	?
Atelier de planification d’actions visant les voies de migration												
Deuxième version du projet de PAME Vautours produite et diffusée												
Consultation formelle avec les États de l’aire de répartition et les acteurs intéressés												
Troisième version du projet de PAME Vautours mise au point pour le GP												
Versión finale du PAME remise à l’Unité de coordination du Mde Rapaces												
PAME Vautours et projet de Résolution soumis à la COP12												
PAME Vautours et projet de Résolution examinés par la COP12.											?	?

L'Après 2017:

Superviser la mise en œuvre du PAME Vautours et faire rapport à ce sujet à (aux):

- La 3^{ème} Réunion des Signataires du MdE Rapaces de la CMS qui devrait se tenir fin 2018.
- Réunions du Comité permanent et du Conseil scientifique de la CMS (dates à confirmer).
- La COP13 de la CMS, qui devrait avoir lieu fin 2020.

Présentation des rapports

Les exigences de la CMS concernant la présentation des rapports sont les suivantes:

- 1^{ère} Réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS, qui devrait se tenir du 18 au 21 avril 2106. La date limite pour la soumission des documents sous la forme d'un rapport d'activité est le 3 mars 2016.
- Ensuite, l'Unité de coordination soumettra régulièrement d'autres rapports d'activité à toutes les réunions futures du Conseil scientifique et du Comité permanent de la CMS – dates à confirmer.
- La version finale du PAME Vautours et le projet de résolution à soumettre au Secrétariat de la CMS d'ici le 31 juillet 2017, pour examen à la 12^{ème} Session de la Conférence des Parties, prévue en octobre 2017.

ANNEXE I

Liste des espèces couvertes par le Plan d'action multi-espèces pour la conservation des vautours d'Afrique-Eurasie (PAME Vautours)

Le PAME Vautours comprendra 15 des 16 espèces (c'est-à-dire, sauf le Palmiste africain (*Gypohierax angolensis*) classées comme vautours de l'Ancien Monde, comme suit:

Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), Percnoptère d'Égypte (*Neophron percnopterus*), Vautour royal (*Sarcogyps calvus*), Vautour à tête blanche (*Trigonoceps occipitalis*), Vautour charognard (*Necrosyrtes monachus*), Vautour de l'Himalaya (*Gyps himalayensis*), Vautour changoun (*Gyps bengalensis*), Vautour africain (*Gyps africanus*), Vautour indien (*Gyps indicus*), Vautour à long bec (*Gyps tenuirostris*), Vautour chassefiente (*Gyps coprotheres*), Vautour de Rüppell (*Gyps rueppelli*), Vautour moine (*Aegypius monachus*), Vautour oricou (*Torgos tracheliotos*) et Vautour fauve (*Gyps fulvus*).

ANNEXE II

États de l'aire de répartition couverts par le PAME Vautours

Une première évaluation laisse penser que 124 États de l'aire de répartition accueillent des populations d'une ou de plusieurs des espèces susmentionnées et devraient donc être inclus dans la zone géographique du PAME Vautours, comme suit:

Afrique (48):

Algérie, **Angola**, **Bénin**, Botswana, **Burkina Faso**, **Burundi**, **Cap-Vert**, **Cameroun**, République centrafricaine, **Tchad**, **Côte d'Ivoire**, **Congo (RDC)**, **Djibouti**, **Égypte**, **Guinée équatoriale**, **Érythrée**, **Éthiopie**, **Gabon**, **Gambie**, **Ghana**, **Guinée**, **Guinée-Bissau**, **Kenya**, Lesotho, **Liberia**, **Libye**, Malawi, **Mali**, **Mauritanie**, **Maroc**, **Mozambique**, Namibie, **Niger**, **Nigeria**, **Rwanda**, **Sénégal**, Sierra Leone, **Somalie**, **Afrique du Sud**, Soudan du Sud, **Soudan**, **Swaziland**, **Togo**, **Tunisie**, **Ouganda**, **République-Unie de Tanzanie**, **Zambie** et **Zimbabwe**.

Asie (sauf Asie centrale) (28):

Bahreïn, **Bangladesh**, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, République démocratique populaire de Corée, **Inde**, **Iran (République islamique d'Iran)**, Iraq, **Jordanie**, Koweït, République démocratique populaire lao, **Liban**, Malaisie, Myanmar, **Népal**, Oman, **Pakistan**, Qatar, République of Corée, **Arabie saoudite**, Singapour, **République arabe syrienne**, Thaïlande, **Émirats arabes unis**, Viet Nam et **Yémen**.

Europe (y compris l'Asie centrale) (48):

Afghanistan, **Albanie**, Andorre, **Arménie**, **Autriche**, Azerbaïdjan, **Belarus**, **Belgique**, Bosnie-Herzégovine, **Bulgarie**, **Croatie**, **Chypre**, **République tchèque**, **Danemark**, **Estonie**, **Finlande**, **France**, **Géorgie**, **Allemagne**, **Grèce**, **Hongrie**, **Irlande**, **Israël**, **Italie**, **Kazakhstan**, **Kirghizistan**, **Lettonie**, **Malte**, **Mongolie**, **Monténégro**, **Pays-Bas**, **Pologne**, **Portugal**, **République de Moldova**, **Roumanie**, Fédération de Russie, **Serbie**, **Slovaquie**, **Slovénie**, **Espagne**, **Suisse**, **Tadjikistan**, **ex-République yougoslave de Macédoine**, **Turquie**, **Turkménistan**, **Ukraine**, **Royaume-Uni** et **Ouzbékistan**.

Note: les caractères **gras** indiquent les Parties à la CMS; les caractères soulignés indiquent les Signataires du MdE Rapaces.

ANNEXE III

État de menace et zone géographique des espèces couvertes par le PAME Vautours

Nom vernaculaire	Nom scientifique	État sur la Liste rouge mondiale	MdE Rapaces Annexe 1	Inscrit à la CMS	Zone géographique
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	NT	Cat.1	Non	+ Afghanistan, Albanie, Algérie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bhoutan, [Bosnie-Herzégovine – éteint?], Bulgarie, Chine, Croatie, Chypre, République tchèque, République démocratique populaire de Corée, [Djibouti – incertain,] Égypte, Érythrée, Éthiopie, [ancienne Serbie-et- Monténégro – éteint?], France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Inde, Iran (République islamique d’), Iraq, Israël, [Italie – éteint?], [Jordanie – éteint?], Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Liban, Lesotho, [Liechtenstein – éteint?], Mauritanie, Mongolie, Maroc, Mozambique, [Namibie - incertain,] Népal, Pakistan, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Arabie saoudite, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Suisse, République arabe syrienne, Tadjikistan, ex-République yougoslave de Macédoine, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ouganda, République unie de Tanzanie, Ouzbékistan, Yémen, Zimbabwe
Percnoptère d’Égypte	<i>Neophron percnopterus</i>	EN	Cat.1	Annexe I	* Afghanistan, Albania, Algérie, Angola, Armenia, Azerbaïdjan, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, Tchad, Chine, Croatie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Iran, Iraq, Israël, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Liban, Libye, Macédoine, Mali, Malte, Mauritanie, Monténégro, Maroc, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Oman, Pakistan, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Arabie saoudite, Sénégal, Serbie, Slovénie, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ouganda, Ukraine, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, République unie de Tanzanie, Ouzbékistan, Yémen, Zimbabwe
Vautour royal	<i>Sarcogyps calvus</i>	CR	Cat.1	Non	+ Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
Vautour à tête blanche	<i>Trigonoceps occipitalis</i>	CR	Cat.1	Non	+ Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, [Burundi – incertain,] Cameroun, République centrafricaine, [Tchad – incertain,] Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal,

					Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Vautour charognard	<i>Necrosyrtes monachus</i>	CR	Cat.1	Non	+ Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Vautour de l'Himalaya	<i>Gyps himalayensis</i>	NT	Cat.1	Non	+ Afghanistan, Bhoutan, Chine, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Mongolie, Népal, Pakistan, Tadjikistan, Thaïland, Ouzbékistan
Vautour changoun	<i>Gyps bengalensis</i>	CR	Cat.1	Non	+ Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Inde, Iran (République islamique d'), République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Fédération de Russie, Thaïlande, Viet Nam
Vautour africain	<i>Gyps africanus</i>	CR	Cat.1	Non	+ Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Democratic Republic of the Congo, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Vautour indien	<i>Gyps indicus</i>	CR	Cat.1	Non	+ Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Inde, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Thaïlande, Viet Nam
Vautour à long bec	<i>Gyps tenuirostris</i>	CR	Cat.1	Non	^{BLI} Bangladesh, Cambodia, Inde, Laos, Myanmar, Népal
Vautour chassefiente	<i>Gyps coprotheres</i>	EN	Cat.1	Non	+ Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe
Vautour de Rüppell	<i>Gyps rueppelli</i>	CR	Cat.1	Non	+ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Portugal, Rwanda, Arabie saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Togo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	NT	Cat.1	Non	* Afghanistan, Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bhoutan, Bulgarie, Chine, République démocratique populaire de Corée, Géorgie, Grèce, Inde, Iran, Iraq, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Macédoine, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Portugal, République de Corée, Espagne, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan
Vautour oricou	<i>Torgos tracheliotos</i>	EN	Cat.1	Non	^{BLI} Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire,

					République démocratique du Congo, Égypte, Éthiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Oman, Rwanda, Arabie saoudite, Sénégal, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzania, Ouganda, Émirats arabes unis, Yémen, Zambia, Zimbabwe
<u>Vautour fauve</u>	<i>Gyps fulvus</i>	LC	Cat.3	Non	+ Afghanistan, Albanie, Algérie, Armenia, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, [Chine – incertain,] Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Djibouti, Égypte, Érythrée, Estonie, Éthiopie, Finlande, ancienne Serbie-et- Monténégro, France, Géorgie, Allemagne, Gibraltar (Royaume-Uni), Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Lettonie, Liban, Libye, Mali, Malte, Mauritanie, Mongolie, Monténégro, Maroc, Népal, Pays-Bas, [Niger - incertain,] Oman, Pakistan, Pologne, Portugal, [République de Moldova – éteint?], [Roumanie – éteint?], Fédération de Russie, Arabie saoudite, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Soudan du Sud, Soudan, Suisse, République arabe syrienne, Tadjikistan, ex-République yougoslave de Macédoine, Togo, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Ouzbékistan, Sahara occidental, Yémen

⁺ D'après Species+ <http://speciesplus.net/>

^{*} D'après la CMS <http://www.cms.int/en/species>

^{BLI} D'après BirdLife <http://www.birdlife.org/datazone/>

Toutes les espèces ci-dessus sont inscrites à l'Annexe II de la Convention de Berne (*Espèces de faune strictement protégées*).

Toutes les espèces ci-dessus sont inscrites à l'Annexe II de la CITES a) *toutes les espèces qui bien qu'elles ne soient pas nécessairement menacées d'extinction aujourd'hui pourraient le devenir à moins que le commerce de spécimens de ces espèces ne soit soumis à une réglementation sévère afin d'éviter une utilisation incompatible avec leur survie; et b) autres espèces qui doivent être soumises à une réglementation afin que le commerce des spécimens de certaines espèces mentionnées à l'alinéa a) de ce paragraphe puisse être efficacement contrôlé*.

ANNEXE IV

Mandat pour les trois Coordonnateurs régionaux (Afrique, Asie et Europe) du PAME Vautours

Introduction

Le mandat relatif à l'élaboration d'un Plan d'action international multi-espèces pour la conservation des espèces migratrices de vautours de l'Afrique-Eurasie a été établi dans le cadre de la [Résolution 11.14 de la CMS](#) sur le Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration adopté à la 11^{ème} Session de la Conférence des Parties à la CMS (COP11), tenue en Équateur en novembre 2014. Cette Résolution est issue du Groupe de travail sur les voies de migration de la CMS et de l'Action 9, sous la section relative aux actions de conservation par espèce, qui cherche à « [...] *promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des plans d'action par espèce pour les espèces prioritaires, conformément aux priorités de la CMS pour les actions concertées et en coopération, y compris: [...] d) tous les vautours de l'Afrique-Eurasie (sauf le Palmiste africain (*Gypohierax angolensis*) par le biais du Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs (MdE Rapaces)* ». La Résolution 11.14 reconnaît également à la fois le Groupe de spécialistes des vautours de la CSE/UICN et BirdLife International comme des entités collaboratrices.

À la deuxième Réunion des Signataires (MoS2) du MdE Rapaces tenue en Norvège en octobre 2015, les Signataires ont formellement reconnu tous les vautours de l'Ancien Monde (sauf le Palmiste africain) comme espèces migratrices et les a inscrites au Tableau 1 de l'Annexe 3 du MdE Rapaces. En outre, le Groupe consultatif technique (GCT) a été chargé d'apporter un appui à l'Unité de coordination en facilitant l'élaboration du PAME Vautours.

Le PAME Vautours sera un Plan d'action stratégique global de conservation couvrant les aires géographiques des 15 vautours migrateurs de l'Ancien Monde visant à promouvoir des actions internationales concertées, en coopération et coordonnées pour : 1) mettre rapidement fin au déclin actuel des populations de toutes les espèces visées par le PAME Vautours ; 2) renverser les tendances récentes observées dans les populations afin de ramener l'état de conservation de chaque espèce à un niveau favorable ; et 3) formuler des lignes directrices pour la gestion de la conservation applicables à tous les États de l'aire de répartition couverts par le PAME Vautours.

Il existe bien des menaces globales auxquelles les vautours de l'Ancien Monde (sauf le Palmiste africain) sont vulnérables, toutefois, jusqu'ici, les programmes de conservation des vautours ont montré que chaque région affiche une série distincte de menaces, solutions, problèmes socio-économiques, leviers de politique, etc. qui exigent une charge de travail spécifique et très lourde pour y faire face. Afin de maintenir et de tirer parti des programmes régionaux déjà en place et d'éviter de ralentir l'action sur le terrain durant le processus de planification des actions, la coordination de la préparation du PAME Vautours (et sa mise en œuvre initiale) nécessitera la création de trois postes de Coordonnateurs régionaux couvrant l'Afrique, l'Asie (sauf l'Asie centrale) et l'Europe (y compris l'Asie centrale).

Responsabilités

Sous la direction et la supervision générales du Chef de l'Unité de coordination du MdE Rapaces, et en étroite consultation avec les deux autres coordonnateurs régionaux pour le PAME Vautours, le consultant sélectionné sera responsable de la coordination des contributions régionales au PAME Vautours pour chaque région. Sont prévus les activités et résultats ci-après:

1. Aider l'Unité de coordination à établir et à gérer un Groupe de travail sur les vautours (GT) et un Groupe de pilotage sur les vautours (GP).
2. Promouvoir activement le GT afin d'assurer une représentation régionale complète et équilibrée par

des fonctionnaires des gouvernements des États de l'aire de répartition, des ONG et d'autres acteurs intéressés.

3. Prendre l'initiative d'organiser des débats bilatéraux et multilatéraux dans la région afin de promouvoir l'établissement de la composante régionale respective du PAME Vautours, principalement par téléphone et téléconférences.
4. Stimuler et appuyer l'engagement de BirdLife Partner et d'autres acteurs en faveur de l'élaboration du PAME Vautours, un plaidoyer pour son approbation et la formulation de projets pour sa mise en œuvre.
5. Collaborer avec le GT pour commander, compiler et rassembler des contributions couvrant tous les États de l'aire de répartition dans leurs régions respectives, y compris des informations générales, en s'appuyant sur les Plans d'action pour les voies de migration et les espèces existants, l'état, les menaces, les catalyseurs et les actions de conservation en cours ou proposées pour chaque espèce de vautour présente dans la région.
6. Préparer la première version de la composante régionale du PAME Vautours, pour examen par les deux autres coordonnateurs régionaux et le GP.
7. Co-organiser et faciliter la tenue d'un Atelier régional de planification d'actions en un lieu approprié dans la région avant la fin de 2016.
8. Préparer une deuxième version de la composante régionale du PAME Vautours, en y incorporant les résultats de l'Atelier régional de planification d'actions, pour examen par le GT.
Préparer une troisième version de la composante régionale du PAME Vautours à soumettre au Coordonnateur principal avant la fin de 2016.
9. Faciliter la mise en œuvre concertée du GT par les Parties à la CMS, les Signataires du MdE Rapaces, d'autres États de l'aire de répartition et d'autres acteurs à la fois avant (pour des actions urgentes) et après l'adoption du Plan par la COP12 de la CMS.
10. Fournir des rapports d'activité concis, lorsque le Coordonnateur principal, le Groupe de pilotage ou l'Unité de coordination en font la demande.
11. Préparer des composantes régionales pour un Plan de collecte de fonds et une stratégie de communication qui seront élaborées par le Coordonnateur principal, et y contribuer.
12. S'acquitter d'autres tâches que pourrait lui confier le Chef de l'Unité de coordination.

Responsabilités et exigences supplémentaires concernant le Coordonnateur principal

Ce rôle exige de travailler en concertation et en étroite collaboration avec le Groupe de pilotage sur les vautours, les deux autres Coordonnateurs régionaux et l'Unité de coordination du MdE Rapaces. Les activités clés consisteront à:

1. Collaborer activement avec les deux autres Coordonnateurs régionaux afin de fournir un appui et des orientations et d'assurer la cohérence de l'approche et de la couverture fournie durant l'élaboration des trois composantes régionales du Plan d'action.
2. Préparer une première version du Plan d'action PAME Vautours global, incorporant les trois composantes régionales, et tous les Plans d'action visant les voies de migration et les espèces existants, en étroite consultation avec le Groupe de pilotage et les deux autres Coordonnateurs régionaux.
3. Co-organiser et faciliter un atelier de planification d'actions visant les voies de migration (début 2017) afin d'incorporer les trois composantes régionales en un seul PAME Vautour global.
4. Préparer une deuxième version du PAME Vautours global, en y incluant les résultats de l'Atelier de planification d'actions visant les voies de migration.
5. Recueillir les réponses issues de la consultation publique et préparer une troisième version du PAME Vautours global, en consultation avec le Groupe de pilotage et les deux autres Coordonnateurs régionaux.
6. Préparer une version finale du PAME Vautours pour approbation par le GP et soumission à l'Unité de coordination en temps voulu.
7. Compiler et soumettre à l'Unité de coordination, avec les contributions des deux autres Coordonnateurs régionaux, une série complète de données concernant les espèces incluses dans le

PAME Vautours, à conserver dans la bibliothèque du Bureau de la CMS à Abou Dhabi, au nom du MdE Rapaces.

8. Mettre au point et coordonner la mise en œuvre d'un Plan de collecte de fonds pour la poursuite des tâches que doivent remplir les Coordonnateurs régionaux, les réunions du GT et l'exécution du PAME Vautours.
9. Diriger l'élaboration d'une Stratégie de communication, y compris la préparation de matériels pour appuyer le GP et l'Unité de coordination.
10. Fournir des rapports d'activité concis, chaque fois que requis par le GP ou l'Unité de coordination.
11. S'acquitter d'autres tâches que pourrait lui confier le Chef de l'Unité de coordination.

Éducation

Diplôme universitaire (de préférence de niveau supérieur, par exemple maîtrise) en sciences de l'environnement, en biologie ou dans une discipline apparentée.

Expérience professionnelle

Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle pertinente en matière de conservation de la nature, y compris dans un cadre international et multiculturel. Une expérience de travail dans des domaines liés à la conservation des oiseaux sera un atout supplémentaire.

Compétences

Professionalisme: Excellentes connaissances et compréhension des principaux facteurs écologiques affectant le déclin des populations de vautours de l'Ancien Monde, et sensibilisation aux vastes enjeux liés aux efforts déployés récemment pour la conservation de ces espèces; expérience confirmée de l'élaboration et de la facilitation de la planification d'actions internationales en faveur des espèces; aptitude à remplir avec efficacité les engagements pris en réunion, à respecter les délais prescrits et à obtenir des résultats ; ténacité face aux problèmes complexes ou aux défis épineux; capacité à garder son calme dans des situations de stress.

Communication: Excellente aptitude à communiquer, oralement et par écrit, et à présenter des exposés; aptitude à s'exprimer et à rédiger de manière claire et concise, à écouter les autres, à interpréter correctement les messages et à répondre de manière appropriée, à poser des questions pour clarifier et à se montrer intéressé à pouvoir communiquer de manière interactive; savoir adapter le langage, le ton, le style et la présentation à l'audience; se montrer prêt à partager des informations et à informer les autres.

Planification et organisation: attention aux détails et solides compétences en matière d'organisation et de facilitation; aptitude à gérer une charge de travail complexe et à respecter des délais serrés; capacité d'identifier les activités et tâches prioritaires, d'ajuster les priorités en fonction des besoins, de prévoir les risques et de tenir compte des imprévus lors de la planification, ainsi que de rentabiliser son temps.

Travail en équipe: Aptitude à travailler au sein d'une petite équipe dynamique; bonnes aptitudes relationnelles et capacité de constituer des réseaux; savoir solliciter des contributions, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun, appuyer et appliquer la décision finale du groupe, même si elle ne reflète pas parfaitement sa propre position, partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

Autres compétences souhaitables

Compétences en matière de TIC, y compris téléconférences en ligne.

Langues

Une très bonne connaissance de l'anglais (oralement et par écrit) est exigée. La connaissance moyenne du français, de l'arabe ou du russe est souhaitable.

Durée et lieu du contrat

- Date d'entrée en vigueur 1er avril 2016.
- La durée du contrat est de deux ans, à plein temps (dont une période d'essai de 3 mois).
- Pourvu que le consultant sélectionné ait accès aux moyens de télécommunication modernes (c'est-à-dire internet à bande large, téléphone réseau fixe et téléphone mobile), il n'est pas nécessaire qu'il soit basé au Bureau de la CMS à Abou Dhabi aux Émirats arabes unis.
- Des voyages internationaux sont prévus pour lesquels les dépenses seront payées ou remboursées selon la politique standard actuelle du PNUE/CMS.

Remarques générales

- Il est demandé aux candidats de présenter une ventilation sommaire du temps et des coûts totaux prévus pour cette fonction, y compris une offre globale pour le travail en USD.
- Des voyages internationaux étant prévus, les candidats de plus de 62 ans doivent présenter un certificat médical et un certificat d'aptitude au travail.
- Le PNUE/CMS s'est engagé à respecter les différences de sexe, de nationalité et de culture dans son effectif.
- Toutes les candidatures doivent être soumises par l'intermédiaire du Portail d'information sur les carrières des Nations Unies: <https://careers.un.org/>.